

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 Juin 2021

En l'an deux mil vingt et un, le conseil municipal s'est réuni le vingt-deux juin à 20h00 sur une convocation du dix-sept juin 2021.

Présents : Marion ROBIN, Marion FILLEUL, François BERTRAND, Bernard BARRAUD, Emilie PORTAIS, Magali VINCENT, Vincent RENAUDIN, Philippe NEAU, Sonia CLAVURIER, Stéven JARDIN

Absents : Christophe COETTO, Émilie CORS a donné pouvoir à Edwige MADEUX-DUBOIS, Thomas ROGER

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

Ordre du jour

M. Le Maire demande le rajout à l'ordre du jour du droit de préemption Maison Grandon (Basse Rue).

1 / Compte rendu du 18 mai dernier :

M. Le Maire absent au dernier conseil municipal souhaite apporter un éclairage sur le sujet du foodtruck. Il avait pu rencontrer Geoffrey LATOUR, propriétaire du Nûa qui s'était montré favorable à cette installation le vendredi soir. Edwige MADEUX précise qu'il lui avait dit la même chose avant le passage de M. CHAMPION (propriétaire du foodtruck).

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

VOTE : 13 POUR

2 / Projet éolien de SAINT SAUVEUR D'AUNIS :

Le projet présenté verrait l'implantation de 8 éoliennes.

Il se situe hors zone délimitée par la Communauté de Communes et le Parc Naturel du Marais Poitevin. Magali VINCENT précise que cette zone préconisée n'a pas de valeur juridique et que la décision finale revient au Préfet.

La commune de SAINT SAUVEUR D'AUNIS a émis un avis défavorable pour ce projet.

M. Le Maire procède au vote : quelle est la position de notre Commune par rapport au projet éolien de SAINT SAUVEUR D'AUNIS ?

VOTE : 2 ABSTENTION, 11 CONTRE

Arrivée de M. Christophe COETTO à 20h43

M. Le Maire profite du sujet pour interroger les conseillers présents sur leur positionnement par rapport à l'éolien.

Marion FILLEUL interroge sur les raisons qui pourraient nous amener à avoir un avis défavorable. Une liste non exhaustive peut être faite : le démantèlement, le recyclage, la pollution visuelle, la décote immobilière, ...

Sonia CLAVURIER fait remarquer qu'on aperçoit les éoliennes implantées sur les autres communes sans en avoir les retombées économiques.

François BERTRAND souligne l'évolution du matériel, notamment sur le bruit.

Stéven JARDIN évoque une énergie plus propre avec des retombées économiques.

M. Le Maire confirme la réunion sur l'éolien le lundi 28 juin à 20h.

POSITIONNEMENT : 1 ABSTENTION, 1 CONTRE, 12 POUR

3 / Convention Prom'haies :

Une autorisation de récolte sur notre territoire nous est demandée.

Il s'agit de prélèvement sur les arbres et arbustes permettant le maintien et le développement des espèces locales.

Magali VINCENT précise que la plantation de haies qui sera réalisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture sera labellisée « végétal local ».

M. Le Maire procède au vote : La Commune autorise-t-elle l'association Prom'haies à procéder à la récolte sur les arbres et arbustes de notre territoire ?

VOTE : 14 POUR

4 / Droit de préemption Maison GRANDON (Basse Rue) :

Mme LUDINANT, locataire d'une maison située Basse Rue, souhaite acquérir ce bien pour en faire sa maison d'habitation.

Magali VINCENT précise que la rénovation du bâti ancien est soumis à certaines exigences dans le cadre du PLUIH.

L'assemblée s'accorde sur le fait que la commune n'a pas de projet sur cet espace et pas les moyens financiers d'une telle acquisition.

Magali VINCENT fait remarquer les problèmes de nuisances (stationnement et bruit) de la location LA FORGE. Le permis de construire déposé mentionnait une maison d'habitation alors qu'il s'agit d'une location (17 couchages).

M. Le Maire procède au vote : La Commune doit-elle préempter ?

VOIX : 1 ABSTENTION, 13 CONTRE

5 / Questions diverses :

M. Le Maire a assisté à l'Assemblée Générale de l'Association syndicale des Marais de Nuillé D'Aunis. Les membres du bureau ont été renouvelés et un nouveau président élu : M. Éric GILLET. Le troisième conseil d'école a précédé ce conseil municipal. Deux enseignantes quittent l'école et deux nouvelles arrivent. Il y aura 3 classes de niveau maternelle et 4 de niveau élémentaire à la rentrée.

Marion ROBIN

Une réunion de restitution des premiers travaux du Plan Alimentaire de Territoire a eu lieu le mercredi 16 juin. Le PAT a pour objectif de structurer l'approvisionnement des restaurants scolaires par des circuits de proximité dans le cadre de la réglementation Loi Égalim. Cette première phase permet de voir les fonctionnements des différents restaurants scolaires du territoire (Aunis Atlantique et Aunis Sud) et de quantifier les besoins.

Des ateliers (partage de recettes végétariennes) et des formations (prise en main de la plateforme de commandes Agrilocal 17) seront proposés aux agents de la restauration scolaire. Une semaine 100 % local sera organisée du 11 au 15 octobre.

Le nouvel agent recruté pour suppléer Mme MIGNÉ participera à ces différents temps d'échanges.

A la rentrée, ce nouvel agent préparera les repas des mercredis pour les enfants fréquentant l'A.L.S.H.. Dans un premier temps jusqu'aux vacances de Toussaint, Restoria assurera la livraison des repas le mercredi. Cela permettra à l'agent de prendre ses marques. Nous serons sur une semaine de cuisine traditionnelle.

Restoria assurera la livraison des repas sur les temps de vacances scolaires.

Le nouvel agent pourra développer les repas à thème en lien avec les projets de l'École et de

l'A.L.S.H.. Des ateliers cuisine pourront être mis en place.

Les subventions D.E.T.R (projet Église) et D.S.I.L. (projet chaudière à granulés du Pôle Santé) ont été confirmées par les services de la Préfecture. Nous attendons les notifications pour connaître le % de la prise en charge pour le projet chaudière.

M. Le Maire précise que les travaux de la chaudière du Pôle Santé devraient bientôt débiter. Un contrôle amiante est prévu la semaine prochaine. Il faudra aussi débarrasser tout ce qui est stocké dans les locaux qui vont être utilisés pour cette nouvelle construction.

Edwige MADEUX

Elle rappelle la fête de l'A.P.E. organisée le dimanche 04 juillet au Stade.

M. Le Maire indique que M. FAGOT, maire d'ANDILLY, a annoncé le départ des 80 caravanes de gens du voyage installées sur sa commune ce week-end (26/27 juin). Il se demande comment pouvoir protéger le Stade d'une intrusion.

Edwige MADEUX signale que la pancarte NUAILLÉ D'AUNIS est au sol (sortie de la commune en direction de Niort).

Magali VINCENT

Un rendez-vous avec la DIRA est programmée afin d'évoquer des plantations sur deux terrains leur appartenant permettant de faire un rideau végétal qui cacherait la circulation et atténuerait le bruit (route de l'École longeant la 4 voies et terrain et zone de stationnement poids lourd à la sortie de Nuaille D'Aunis direction Niort).

Elle évoque la nécessité de penser le cheminement piétonnier le long du chemin des Gas avant la réalisation des plantations prévues pour l'automne. Des devis seront sollicités.

Elle suggère le dépôt d'un dossier concernant la traversée du bourg. Les études étant longues (en moyenne 5 années), il est nécessaire d'y penser dès maintenant.

Elle a assisté à une réunion concernant le PLUIH le mardi 22 juin. Le PLUIH est entré en vigueur le lundi 21 juin. La CDC Aunis Atlantique prévoit une communication aux habitants pour expliquer la nouvelle réglementation et les nouvelles procédures.

Sonia CLAVURIER

Elle est en attente d'articles pour la mise en forme de la gazette qui paraîtra pour le 14 juillet.

Frédéric TRICARD

Il a pris contact avec le maître d'oeuvre du lotissement des Chênes afin qu'il procède à la réfection des trottoirs de la rue de Bel Air.

La balayeuse passera sur notre commune la semaine 26 (du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet).

Marion FILLEUL

Elle rappelle la nécessité de la présence des membres du Conseil Municipal aux festivités du 14 juillet.

M. Le Maire rappelle aussi la nécessité de présence de membres du Conseil Municipal pour le

dépouillement du second tour des élections du dimanche 27. Un mail a été envoyé pour que chacun se positionne (assesseurs ou scrutateurs).

Stéven JARDIN

Il annonce que les investissements pour le réaménagement du Centre de Loisirs ont été réalisés. Il sera nécessaire de planifier l'intervention des services techniques avant la période estivale.

40 à 50 enfants seront accueillis chaque jour cet été. Deux personnes ayant déjà travaillé sur la structure ont été recrutées.

Émilie PORTAIS souhaiterait qu'une communication soit faite auprès des familles sur les nouveaux encadrants. Un affichage pourra être réalisé au niveau du Centre.

Fin de séance à 21h30

Philippe NEAU		Christophe COETTO	
Marion ROBIN		Marion FILLEUL	
Stéven JARDIN		François BERTRAND	
Edwige MADEUX-DUBOIS		Emilie CORS	
Frédéric TRICARD		Vincent RENAUDIN	
Magali VINCENT		Emilie PORTAIS	
Bernard BARRAUD		Thomas ROGER	
Sonia CLAVURIER-MICHAUD			

